

**DECRET N° 2010-558 DU 31 DECEMBRE 2010**

portant titularisation et nomination de **BOCOVO Sêwanoudé Ghislaine Justine**, Commissaire de Police stagiaire au grade de Commissaire de Police de 2<sup>ème</sup> classe.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 93-010 du 20 août 1997 portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2010-350 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2007-465 du 16 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- Vu** le décret n°2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n°2008-817 du 31 décembre 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de la Police Nationale ;
- Vu** le décret n° 59-222 du 15 décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers, alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;

*AV*

- Vu** le décret n°97-622 du 30 décembre 1997 portant Statuts Particuliers des Corps des Personnels de la Police Nationale ;
- Vu** le décret n°2002-395 du 06 septembre 2002 portant identification des Autorités investies du pouvoir de nomination et de promotion des Fonctionnaires de la Police Nationale dans leurs différents grades ;
- Vu** le décret n°2008-816 du 31 décembre 2008 portant nomination de deux (02) élèves Commissaires de Police au grade de Commissaire de Police Stagiaire ;
- Vu** le rapport n°014/DGPN/CCC/SA du 21 avril 2009 de fin de stage du Commissaire de Police Stagiaire **BOCOVO Sêwanoudé Ghislaine Justine** ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 novembre 2010.

## **DECRETE**

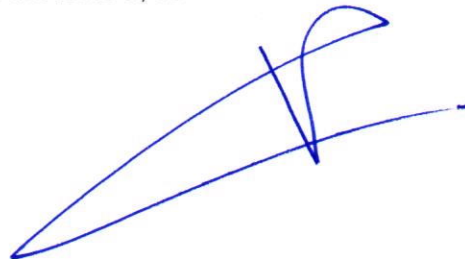
**Article 1<sup>er</sup>** : Conformément aux dispositions des articles 44 et 45 de la loi n°93-010 du 20 août 1997 portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale, le Commissaire de Police Stagiaire **BOCOVO Sêwanoudé Ghislaine Justine** dont les manières de servir ont été jugées satisfaisantes au cours de son stage probatoire, est titularisée et nommée Commissaire de Police de 2<sup>ème</sup> classe pour compter du 20 décembre 2008.

**Article 2** : L'incidence financière découlant de la présente nomination sera payée conformément aux conditions définies par les lois de finances en vigueur.

**Article 3** : Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent décret qui sera publié au Journal Officiel. *g*

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr. Boni YAYI**

*g*

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,  
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale,

**Pascal Irénée KOUPAKI**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,

**Idriss L. DAOUDA**

Le Ministre de l'Intérieur et de la  
Sécurité Publique,

**Martial SOUNTON**

**AMPLIATIONS** : PR : 04 – SGG : 02 - AN : 01 – CS : 01 - CC : 01 – CES : 01 – HCJ : 01 – HAAC : 01 – MISP : 06 – MEF : 02 –  
DGB-CF-DGTCP : 06 – MDN-DSIA-DOPA : 03 – MTFP : 01 – AUTRES MINISTERES : 26 – SGG : 04 – DGID-DGDDI : 02 – BN-DAN-  
DLC : 04 – GCONB-DCCT-INSAE : 03 – UAC-ENAM-FADESP : 03 – UNIPAR- FDSP – CCIB : 03 – DGPN-DAP-SPRH : 06 –  
SERVICES RATTACHES ET UNITES DE POLICE : 73 - SYNAPOLICE : 01 - DELEGATION DU PERSONNEL : 01 - INTERESSES : 02  
– DOSSIERS INTERESSES : 02 - ARCHIVES : 02 - CHRONO : 01 - JORB : 02. *by*